Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 86 (1994)

Artikel: La mobilisation, à la rigueur, ça s'achète!
Autor: Cavadini, Pietro
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386457

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La mobilisation, à la rigueur, ça s'achète!

*Pietro Cavadini**

Les attentes envers l'Union syndicale suisse (USS) sont immenses: elle est censée gagner les votations, lancer des initiatives et référendums, organiser des grandes manifestations nationales, combattre les plans de démantèlement social des associations patronales et des partis bourgeois, représenter à l'extérieur – dans la rue et dans les médias – un mouvement syndical puissant et uni... et tout cela, avec 15 membres – les fédérations de l'USS – et un secrétariat restreint!!

Pourtant, avec l'aide d'experts externes, l'USS serait sans nul doute en mesure de maîtriser une partie de ses tâches de campagnes. Pour ce faire, elle pourrait faire appel à des professionnels de la publicité, acheter des encarts publicitaires, recourir aux spécialistes en communication pour les relations publiques et – pourquoi pas – louer du personnel chez Adia-Interim ou Manpower pour récolter des signatures. Et comme dans notre économie de marché libre tout besoin est satisfait tôt ou tard, il n'y aurait guère à attendre pour qu'une entreprise privée offre ses services à l'USS pour organiser les manifestations. Contre une somme forfaitaire, elle garantirait à choix 10 000, 20 000 ou 30 000 participants, transparents et banderoles compris.

Ce qui aujourd'hui semble irréaliste et indigne d'un syndicat pourrait bientôt devenir une nécessité. Car le bilan de la capacité de mobilisation de l'USS, dressé en toute objectivité à partir des événements des deux dernières années, n'a guère de quoi nous réjouir: la participation aux manifestations et aux journées du 1er Mai laisse à désirer, le potentiel des voix de l'USS aux urnes ne dépasse plus guère 30 pour cent (référendum sur l'assurance-chômage p. ex), les récoltes de signatures pour des initiatives ou référendums se font laborieuses, etc.

Il est vrai que la passivité générale de la base n'est pas le propre des syndicats. Les partis politiques, gauche et droite confondues, sont en butte à la même difficulté. Le climat social se caractérise par un repli général dans la sphère privée.

Il n'est pas moins vrai que les phases de récession économique ont de tout temps freiné la mobilisation des travailleuses et des travailleurs. La peur de perdre son emploi dispose aux compromis, même au-delà du supportable.

Il est vrai, enfin, que les organisations patronales, en dépit des apparences premières, doivent faire face à des phénomènes de léthargie. Leurs membres désertent, certaines associations vont jusqu'à se dissoudre et toujours plus nombreux sont les employeurs qui partent seuls au combat; de manière plus générale, l'influence des associations faîtières patronales va en s'amenuisant.

Si ce constat remet le problème de mobilisation de l'USS à sa juste place, il ne saurait pour autant nous tranquilliser. Les syndicats en effet, à la différence des partis et des organisations patronales, puisent leur légitimité dans la capacité de mobiliser leur membres. Je ne milite ici nullement pour un syndicat dont les tâches seraient unidimensionnelles. Il serait en effet illusoire de croire qu'une majorité de membres adhère au syndicat

* Responsable du Service de l'information à l'Union syndicale suisse (USS)

pour lutter, au sein d'un organisation combative, pour les droits des travailleuses et travailleurs et un changement de société. Ce que les syndicalistes attendent plutôt de leur organisation, c'est qu'elle lutte pour qu'une part équitable des richesses revienne aux salarié(e)s qui ont contribué à leur production, qu'elle s'engage pour développer le système de sécurité sociale et améliorer les conditions de travail. Ils recherchent aussi dans le syndicat la protection, l'appui de personnes qui partagent les mêmes idées, mais aussi des prestations, certains avantages et une aide individuelle en cas de difficultés personnelles.

Autrefois, les membres d'un syndicat avaient peut-être plus clairement conscience que celui-ci ne peut répondre à leurs attentes sans un engagement personnel de leur part, un engagement qui dépasse le simple paiement des cotisations. De nos jours prévaut, à n'en point douter, une certaine mentalité de consommation, y compris à l'égard de sa propre fédération. Il est probable cependant que depuis toujours, seule une minorité de membres comprenne l'adhésion au syndicat comme une promesse d'engagement personnel.

Or c'est précisément de cette minorité qu'il s'agit lorsque nous discutons de la capacité de mobilisation et également de celle de l'USS . Cette minorité a trop rétréci au cours des dernières années. Il n'est pas dans notre propos de rechercher les causes de la disparition de membres actifs et militants dans les fédérations. Certains estiment que le syndicat ne peut former des activistes alors que pendant des années il n'a pas été porté à la lutte, d'autres pensent au contraire que l'esprit syndical est intact dans les fédérations, mais que l'on n'y est pas prêt à appeler les membres à descendre dans la rue à la moindre occasion, encore moins lorsque le but recherché peut être atteint par d'autres voies.

La situation de la capacité de mobilisation de la base ne peut toutefois laisser l'USS indifférente. Sa force et son impact sur la politique fédérale, face aux revendications politiques des employeurs, mais aussi sous l'angle de son apparition publique dépendent directement de sa faculté d'affirmer, de manière crédible, la force et l'unité de 440 000 membres. Se prévaloir de son statut de plus grande organisation faîtière de l'économie suisse et se reposer sur le prestige qui s'y rattache ne saurait suffire à la longue; l'USS doit aussi prouver de temps à autre qu'elle est à la hauteur de ses ambitions.

L'USS s'emploie à l'heure actuelle à améliorer la capacité de mobilisation au sens le plus large du terme. A mon avis, ces efforts ne pourront porter leurs fruits qu'à condition d'accorder l'attention voulue aux thèses décrites ci-après:

1. Le besoin de mobilisation de l'USS diffère de celui des fédérations.

Alors que les fédérations doivent être en mesure de mobiliser leurs membres sur des questions qui les concernent le plus souvent directement (compensation du renchérissement, annonce de licenciements, CCT, élections dans les commissions d'entreprise, etc.), l'USS est souvent confrontée à des problèmes de nature plus «abstraite» (démantèlement social, «changement de cap», égalité, formation continue, Europe, etc.).

2. Malgré tout, l'USS ne peut mobiliser les masses que par l'intermédiaire des fédérations et avec elles.

L'USS n'est pas une organisation de masse et ne compte pas de membres propres hormis les fédérations.

3. Si les fédérations ne sont pas disposées à céder certaines compétences à l'association faîtière pour des campagnes nationales arrêtées par les organes compétents, ces campagnes se heurteront à l'avenir à des obstacles structurels d'ordre bureaucratique.

4. L'amélioration de la capacité de mobilisation de l'USS passe nécessairement par une plus forte identification des fédérations à leur organisation faîtière.

Pour développer cette identification, on pourrait, entre autres, pousser les représentant(e)s des fédérations dans l'USS à apparaître davantage en qualité de représentant(e)s de l'USS lors de leurs interventions sur des thèmes nationaux. Il faut en outre faire en sorte que la politique de l'USS et de ses organes parvienne telle quelle, sans être «filtrée», aux fédérations et à leurs permanent(e)s.

5. L'USS planifie et dirige ses campagnes de mobilisation de manière centralisée, leur organisation et réalisation doivent, en revanche, être décentralisées.

En d'autres termes, les organes décentralisés de l'USS, c'est-à-dire les unions syndicales locales et cantonales, sont appelés à jouer un rôle toujours plus important lors de ces mobilisations.

6. Les campagnes de mobilisation gagneront en importance dans les prochaines années et auront lieu plusieurs fois par an.

Compte tenu de l'érosion du partenariat social, la confrontation sociale en Suisse se déplacera toujours plus, ces prochaines années, sur le terrain politique. L'USS sera appelée à multiplier ses référendums, initiatives et manifestations. Il y a lieu d'en tenir compte à temps, notamment en dégageant les ressources financières et humaines nécessaires.

Si urgent que soit le changement d'organisation et de structures pour augmenter la capacité de mobilisation de l'USS, – les efforts sont déjà engagés dans ce sens –, il ne peut suppléer au débat sur les thèmes de la mobilisation. Si l'on entend renforcer la force de frappe de l'USS, on ne pourra faire l'économie de cette discussion préalable, y compris au niveau de l'USS. L'adhésion unanime à une cause ne doit pas découler d'une proposition spontanée en réunion du Comité, elle doit être le résultat d'un débat de fond. Plus qu'un plan de mobilisation, aussi subtil soit-il, c'est cette démarche qui nous permettra de vaincre nombre d'obstacles imputables à la structure complexe de l'USS et de ses fédérations.